



C. F. T. C.
FÉDÉRATION
MÉTALLURGIE

BULLETIN DU MILITANT

5, RUE MAYRAN. PARIS-9^e - TÉL. : TRUDAINE 14-50 - C. C. P. PARIS 537-50

B.M. : 6/61

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
- Vie Fédérale	
= Eugène Descamps, Secrétaire Général de la CFTC	2
= Communiqué fédéral du 8 Juin	2
- Editorial :	
= Action - Organisation	3 - 4
- Unité..... Unité.....	
= P.C. - C.G.T. et Unité	5 - 6
• Le P.C. et la Classe Ouvrière	7 - 9
• 33ème Congrès Confédéral C.G.T.	11 - 18
• Quelques commentaires	19 - 20
- A ceux qui ne l'ont pas	10
- A propos du Congrès Confédéral C.F.T.C.;	18
- Notes de lecture	21 - 22
- Raisons d'être et d'agir	
= Deux conceptions bourgeoises du Monde économi- co-social (suite et fin)	23 - 26

Polycopié : 5, Rue Mayran PARIS 9^e

Le Gérant : Jean LANNES

BI-MENSUEL - JUIN 1961 - N° 112

Vie Fédérale

EUGENE D E S C A M P S

Secrétaire Général de la C.F.T.C.

Comme vous avez pu l'apprendre, tant par la presse que par la "Voix des Métaux", Eugène DESCAMPS, Secrétaire Général de la Fédération a été élu Secrétaire Général de la C.F.T.C. lors du Congrès Confédéral qui s'est tenu du 1er au 4 Juin derniers.

Nous en sommes fiers, et nous nous en réjouissons malgré les problèmes que cette nouvelle tâche pose à la Fédération.

En effet, les nouvelles responsabilités d'Eugène DESCAMPS amèneront notre fédération à revoir le fonctionnement de son équipe de direction, et le Conseil Fédéral qui se réunit les 17 et 18 Juin prochains prendra toute décision à ce sujet; décision dont les syndicats seront informés dans les plus brefs délais.



○ ○ ○ ○ ○
○ COMMUNIQUE FEDERAL DU 8 JUIN ○
○ ○ ○ ○ ○

La Fédération C.F.T.C. de la Métallurgie se félicite du nombre et de l'ampleur des arrêts de travail dont la journée nationale du 7 Juin, après celle du 4 Mai, a été l'occasion pour la satisfaction des réclamations suivantes :

- l'augmentation des salaires, la suppression des abattements de zone et des disparités entre usines d'un même groupe, d'une même branche industrielle et d'une même région ;
- la réduction immédiate et progressive de la durée hebdomadaire du travail vers 40 heures sans perte de salaire;
- la 4ème semaine de congés payés ;
- l'abaissement de l'âge de la retraite avec des ressources suffisantes ;
- l'extension et la défense des droits syndicaux.

Elle souligne que dans beaucoup de régions, la durée des arrêts de travail a été plus longue que le 4 Mai, marquant la volonté accrue des métallurgistes d'obtenir des réalisations positives dans ces différents domaines.

A l'appel de leurs Fédérations C.F.T.C., C.G.T. et F.O., les métallurgistes ont ainsi manifesté de façon spectaculaire leur opposition résolue à la politique actuelle économique et sociale du Gouvernement et du patronat.

La Fédération C.F.T.C., ayant ainsi rappelé ses objectifs revendicatifs, réaffirme sa volonté de poursuivre l'action nécessaire pour qu'ils soient effectivement pris en considération.

ACTION-ORGANISATION

Faisant suite à la semaine revendicative du 2 au 5 Mai, et plus particulièrement, à la journée de débrayages et d'action du 4 Mai, les Métallurgistes, à l'appel des organisations syndicales C.F.T.C. -C.G.T. et F.C., ont fait du 7 Juin, une nouvelle journée nationale d'arrêts de travail.

Les renseignements qui nous sont parvenus nous permettent d'affirmer qu'au cours de chacune de ces actions nationales, plusieurs centaines de milliers de métallos ont cessé le travail pour une durée variant, suivant les usines et les régions, d'une heure à 24 heures. Meetings et défilés eurent également lieu.

Ainsi, à travers tout le Pays, les Travailleurs de la Métallurgie ont manifesté leur opposition à la politique économique et sociale du patronat et du Gouvernement. Un sérieux avertissement leur a été donné. Nous n'admettons pas que le pouvoir d'achat des Travailleurs et de leurs familles ne soit pas revalorisé alors que la production et la productivité ne cessent d'augmenter.

Nous n'admettons pas davantage que les progrès scientifiques et techniques n'apportent pas des améliorations plus nombreuses et plus sensibles aux conditions de travail, en général, et à la durée du temps de travail, en particulier.

C'est pourquoi, nous demandons avec fermeté la réduction du temps de travail : réduction de la durée hebdomadaire par le retour progressif aux 40 heures, réduction de la durée annuelle par la 4ème semaine de congés payés, réduction de la durée de vie de travail par l'avancement de l'âge de la retraite.

Quelques réalisations ont déjà été obtenues dans ces différents domaines. D'autres devront suivre, pour qu'au plus vite tous les métallurgistes en bénéficient.

Les 4 Mai et 7 Juin n'ont été que des étapes de l'action des métallurgistes et de leurs organisations, mais des étapes importantes.

Dès le 8 Juin, notre Fédération a publié un communiqué que vous trouverez par ailleurs dans ce bulletin.

Nous devons cependant regretter l'attitude de la C.G.T., dans de nombreux secteurs et usines, qui consiste à ne pas faire le maximum pour le succès de ces actions nationales; ce qui démontre une fois de plus que l'unité d'action ne l'intéresse plus et que la satisfaction des revendications des salariés passe au second plan, lorsque la C.G.T. n'a pas l'initiative et la direction de l'action.

Nos syndicats et nos sections d'entreprise ont été, dans la majorité des cas, les plus actifs. Nous les en félicitons, et nous comptons sur eux pour continuer à populariser nos objectifs et poursuivre l'action avec la participation du plus grand nombre de travailleurs.

4)

Mais ces revendications, si légitimes et si justifiées soient-elles, ne peuvent, à elles seules, répondre aux exigences de notre syndicalisme; nous voulons en même temps le respect et l'extension des droits syndicaux.

Tous les essais tentés jusqu'à ce jour pour soi-disant associer le Travailleur à l'entreprise ont été voués à l'échec. Il continuera d'en être ainsi, tant que cet intérêssement se limitera à une question financière, que des militants syndicaux seront brimés à cause de leur action, que la section d'entreprise et le délégué syndical ne seront pas reconnus.

Patronat et Gouvernement doivent cesser de ne voir, dans l'homme travailleur, qu'un estomac à remplir, qu'un être désirant le maximum d'argent ou de biens, qu'une intelligence à canaliser au service exclusif du rendement ou encore que ses capacités soient mises au service d'activités n'ayant aucun rapport avec les vrais problèmes qui conditionnent son existence.

En revendiquant la reconnaissance et l'extension des droits syndicaux à tous les niveaux, et d'abord dans l'entreprise, nous entendons donner la possibilité aux Travailleurs de participer effectivement à la vie économique, et permettre ainsi la mise en place de structures nouvelles, susceptibles d'assurer un fonctionnement démocratique de l'économie, le seul susceptible de contribuer à la promotion ouvrière et de répondre aux nécessités de l'intérêt général.

◦ ◦

Nos objectifs ne pourront toutefois être atteints que par notre propre force. Il n'apparaît peut-être pas nécessaire de le rappeler, bien que la preuve de l'utilité de ce rappel serait facile à faire. En effet, dans le domaine de l'organisation - entendons par là tout ce qui touche à la liaison, à la finance, à la formation, à la propagande - nos imperfections sont nombreuses, et nous serions bien inspirés, à l'approche des congés, de faire le point dans ces divers domaines.

Où en sommes-nous dans la réalisation de notre plan de travail ?

Quelles sont les principales lacunes auxquelles il convient de remédier ? Par quels moyens ? Que penser de nos réunions ? Comment les améliorer ?

Notre collectage sera-t-il à jour avant le départ en congés ?
Nos effectifs ? Nos commandes de cartes et de timbres par rapport à celles de Juin 1960 ?

Voilà quelques questions à se poser dans chacune de nos organisations. C'est de ce genre de questions, des décisions prises, et de notre volonté de les appliquer, que dépend la prise en considération de nos objectifs professionnels.

◦ ◦

A l'heure où les discussions d'Evian viennent d'être suspendues, où notre pouvoir d'achat a un besoin urgent d'être revalorisé, et où le malaise paysan grandit, restons vigilants, actifs et renforçons nos Organisations à tous les échelons. Nous serons ainsi, mieux à même, de servir la Paix et d'obliger Patronat et Gouvernement à modifier leur commune politique économique et sociale.

Unité..... Unité..... Unité..... Unité..... Unité..... Unité..... Unité

PC CGT ET UNITÉ

Trois importants congrès viennent de se tenir : dans l'ordre chronologique, le congrès du P.C., celui de la C.G.T., celui de la C.F.T.C.

La présente note ne traite que des deux premiers, compte tenu que les militants C.F.T.C. ont eu le compte rendu du congrès C.F.T.C. soit par leurs délégués, soit par la presse Syndicale.

Dossier Unité

Cette note vient compléter le rapport sur l'Unité d'action du Congrès fédéral de Lyon et les divers articles parus dans les derniers " Bulletin du Militant ".

Chaque section syndicale et chaque militant pourront ainsi avoir un dossier sur les problèmes de l'Unité, dossier qui est à compléter par les documents ou les notes personnelles.

Attitude vis à vis de la C.G.T.

Il ressort du congrès C.G.T. que celle-ci continue sa politique de division, en lançant des appels à la base tout en insultant les dirigeants; les dirigeants étant, suivant les circonstances, les secrétaires fédéraux, les responsables régionaux ou locaux.

Deux écueils sont à éviter : celui d'un anticommunisme systématique, car nous savons où cela a conduit trop d'organisation F.O.; mais il y a aussi celui de rentrer plus ou moins dans le jeu de la C.G.T. en n'étant pas assez fermes sur nos positions, en acceptant tel ou tel texte sur lequel la C.F.T.C. n'est pas d'accord, cela sous prétexte de ne pas briser l'unité.

Une politique et des positions C.F.T.C.

Quelles que soient les circonstances, nous devons avoir une politique et des positions C.F.T.C. qu'il faut expliquer aux travailleurs, surtout lorsque l'on pratique l'Unité d'action.

Il faut aussi expliquer ce qui nous différencie de la C.G.T., c'est la raison de cette note et de celles qui paraissent régulièrement dans le B.M.

/....

Pas de communauté de destin

Dans son discours de clôture, au Congrès Confédéral, E. DESCAMPS a repris ce qu'il déclarait à Lyon, à savoir que nous n'avions aucune communauté de destin avec la C.G.T.; la loyauté exige que nous le rappelions aux travailleurs.

De même, l'intérêt de la classe ouvrière exige qu'en certaines circonstances sur des problèmes précis et délimités, par un accord entre les responsables, l'Unité d'action se réalise, pour l'aboutissement des revendications.

L'Unité pour nous, c'est le moyen de SERVIR la Classe Ouvrière et non de SE SERVIR; comme nous l'affirmions dans notre rapport du Congrès:

" Le regroupement, l'Unité ne jailliront point de la confusion. Ils ne naîtront pas de l'abandon des principes qui nous sont chers : INDEPENDANCE, DEMOCRATIE."

Dans quel esprit nous avons écrit ces lignes

Comme signalé, ci-dessus, il ne saurait être question pour nous de faire de l'anticégétisme et de l'anticommunisme systématiques. Notre Fédération est fière de ne l'avoir jamais fait. Elle ne commencera pas aujourd'hui.

Pourquoi, dans ces conditions, s'étendre si longuement dans ce bulletin sur le P.C. et la C.G.T. ?

D'abord, parce que notre syndicalisme C.F.T.C. rejette le capitalisme et le communisme; l'un comme l'autre ne pouvant assurer à l'Homme les libertés individuelles et collectives nécessaires à son épanouissement.

Ensuite, parce que si notre action est orientée, avant tout, contre le régime dans lequel nous sommes, à savoir le capitalisme, nous ne saurions pour autant ignorer le fait communiste. Condamnant également le communisme, nous ne pouvons rester indifférents à son influence sur le mouvement syndical français, d'autant plus que ce parti politique dirige effectivement une centrale syndicale : la C.G.T.

Enfin, parce qu'au moment où le Congrès du P.C. vient de précéder de quelques semaines celui de la C.G.T., il est intéressant de jeter un regard sur ces deux congrès et de mesurer leurs conséquences sur le problème de l'Unité Ouvrière qui nous est chère.

Nous tenons à souligner que nous n'attaquons pas les personnes et que nous respectons la liberté d'opinion de tous les Hommes, fussent-ils communistes.

Tel est l'esprit avec lequel nous avons rédigé cette note sur l'unité, qui n'a d'autre but que d'aider nos militants et organisations à la réflexion et à la clairvoyance nécessaire dans leur action, étant donné le rôle du P.C. dans la Classe Ouvrière par l'intermédiaire de sa courroie de transmission qu'est la C.G.T.



LE PC ET LA CLASSE OUVRIERE

FRANCE NOUVELLE du 24 au 30 Mai publie l'intervention de G. MARCHAIS devant le XVI^e Congrès du P.C.

CE document est intéressant puisqu'il reprécise comme son titre l'indique : "LE ROLE IRREMPLACABLE DU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS POUR LE DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT DE MASSE".

En voici quelques extraits sans commentaire : (les textes soulignés le sont par nous ainsi que les sous-titres).

ROLE D'AVANT-GARDE

L'activité des organisations du parti comporte un double aspect :

- o ... le parti, ses militants, ses cellules, ses sections doivent effectuer directement leur travail propre dans les masses,
- o ... l'existence et le développement d'organisations et mouvements de masse indépendants est indispensable aux différentes couches de la population pour la défense de leurs intérêts et de leurs aspirations propres.
- o ... ces organisations et mouvements sont les lieux de rencontre et d'action commune des communistes et des non-communistes, un des moyens de liaison essentiels entre le Parti et les masses populaires.

Cette thèse souligne donc à la fois :

- ! - la nécessité pour le parti en tant que tel de développer sa propre activité dans les masses sur le plan politique, idéologique et d'organisation
- ! - et d'autre part la nécessité pour les communistes d'être actifs dans les organisations et mouvements de masse.

- o ... L'activité indépendante du parti en tant que tel -formule que condamnait Marcel Servin - pour éclairer la classe ouvrière et les masses populaires sur le chemin à suivre, déterminer les objectifs à atteindre, aider les travailleurs et les démocrates à s'unir et à lutter, c'est la condition irremplaçable pour faire progresser le mouvement des masses, l'union des forces démocratiques.

! Seul, le parti communiste peut s'acquitter de cette tâche. Il
! est le représentant des intérêts fondamentaux des masses la-
! borieuses, fort de sa théorie scientifique, le marxisme leni-
! nisme, il représente la conscience du mouvement ouvrier et
! démocratique.

P.C., Syndicats et mouvements de jeunesse

• ... A entendre certains, seuls les syndicats et les mouvements de jeunesse qu'ils flattent démagogiquement, seraient maintenant en mesure de "conduire la lutte de notre peuple".

! Si besoin était, le rôle décisive joué par notre parti dans
! le rassemblement de la classe ouvrière et des forces populaires
! pour écraser victorieusement la rébellion fasciste d'Alger
! vient à nouveau de témoigner du rôle irremplaçable du parti.

ROLE DE LA CELLULE

• ... art. 13 des statuts du parti :

! L'accomplissement du travail du Parti parmi la population la-
! borieuse par une propagande et une agitation communiste systé-
! matique, le recrutement, la diffusion de la littérature du par-
! ti, la publication régulière des feuilles de propagande reflè-
! tant la vie et les revendications des travailleurs, l'éducation
! et la culture des membres de l'entreprise, l'intervention dans
! tous les conflits politiques, dans toutes les revendications
! des travailleurs de l'endroit, l'étude et la défense des réven-
! dications en liaison avec l'action de la classe et les buts
! d'émancipation sociale poursuivis par le parti communiste".

• ... L'organisation du parti se fait d'abord dans les entreprises.
... Il nous semble donc nécessaire de revenir sur le rôle décisif qui
revient à la classe ouvrière pour atteindre nos objectifs et la nécessité
absolue pour elle d'avoir le Parti à l'usine pour guider ses luttes.

• ... La cellule d'entreprise justifie, défend les revendications des travailleurs, les aide à organiser leur unité et l'action pour les imposer.

• ... La cellule est dans l'entreprise le noyau qui unifie et coordonne : elle est la forme supérieure d'organisation du prolétariat ; elle est l'avant-garde - le dirigeant.

Le Parti et la classe ouvrière

• ... Notre parti est le parti de la classe ouvrière. la classe révolutionnaire jusqu'au bout ...

• ... Dans notre combat pour le progrès social, la paix en Algérie, le désarmement et la coexistence pacifique, la restauration et la rénovation de la démocratie, étape sur le chemin du socialisme, la classe ouvrière a donc à jouer un rôle déterminant.

! C'est pourquoi notre parti place au premier plan de ses préoc-
! cupations la réalisation du front unique de la classe ouvrière.
... /

• Seule, la classe ouvrière ne peut résoudre toutes les tâches posées devant elle. C'est vrai pour la réalisation de ses objectifs immédiats comme c'est vrai pour l'instauration de socialisme.

C'est pourquoi notre XVe Congrès lança le double mot d'ordre :

- ! A tout prix front unique de la classe ouvrière
- ! A tout prix rassemblement de la classe ouvrière et des classes moyennes.

L'ORGANISATION DES MASSES

• ... L'activité des communistes dans les organisations et le mouvement de masse constitue un des moyens essentiels pour renforcer l'union entre communistes et non-communistes.

Le Parti ne peut pas accomplir les tâches dévolues à la classe ouvrière et en général au mouvement démocratique seulement par ses propres forces sans l'appui et la participation des masses.

Lenine n'a pas manqué d'insister sur le fait que l'on ne pouvait construire le communisme uniquement par les mains des communistes d'où la nécessité d'entraîner au travail les masses sans parti.

• Les organisations du parti orientent l'activité des communistes vers et dans les organisations de masse, y compris les organisations dirigées par des adversaires ou des réactionnaires.

Le P.C. et la C.G.T.

• Notre parti peut être légitimement fier de la part active prise par ses militants avec des socialistes, des chrétiens et des sans-parti, pour faire de la C.G.T. la grande organisation syndicale des travailleurs de France.

Championne de l'unité, avec succès, la C.G.T. guide les travailleurs dans leurs combats pour leurs revendications, la paix et les libertés.

Le P.C. et les mouvements de masse.

• Dans d'autres organisations et mouvements qui rassemblent des masses considérables, les communistes font preuve d'une grande activité pour développer les luttes sur des objectifs particuliers qui rejoignent le combat général de notre peuple.

Il en est ainsi dans les organisations féminines, les organisations paysannes, laïques, d'anciens combattants, locataires, France U.R.S.S., etc.

Le P.C. et le Mouvement de la Paix

• Les communistes attachent une importance particulière au mouvement de la Paix et d'efforcent, avec les non-communistes, de contribuer efficacement à son développement.

La force du mouvement de la Paix, sa capacité à mobiliser les plus larges masses dans le combat pour la paix en Algérie et dans le monde reposent essentiellement sur l'existence de milliers de comités à la base à travers tout le pays, dans les usines, les quartiers et les villages.

! Encore une fois, la tâche des communistes, c'est qu'ils entraînent ! avec eux à l'activité pratique la masse des adhérents de l'organisation.

PAS DE MACON
SANS TRUELLE

PAS DIVINTEGE

... DE COLLECTEUR

... DE MILITANT

SANS
BULLETIN DU MILITANT

Rappelle-le à tous les militants et collecteurs de ton équipe qui ne seraient pas abonnés à cette publication, ainsi qu'à ta section d'entreprise ou à ton syndicat, afin qu'un abonnement soit immédiatement souscrit au nom de chaque militant et collecteur.

Les abonnements et réabonnements sont à faire

au C.C.P. 537 - 50 PARIS

sur la base de 0,30 NF par mois, avec échéance à fin Juin 1962

ATTENTION:

Un certain nombre de camarades dont l'abonnement arrivait à expiration FIN MAI n'ont pas renouvelé leur abonnement. Pourquoi

Probablement par oubli, par négligence.

Résultat : le présent numéro (et peut-être les autres) ne leur est pas adressé. C'est regrettable.

Comprenant les difficultés des uns et des autres, nous accepterions de leur adresser le présent numéro si leur réabonnement nous parvient AVANT LE 30 JUIN.

F A I T E S V I T E

33^e CONGRES C.G.T. 28 mai 1 juin 61

Extrait du rapport préparatoire (Seules les phrases soulignées sont de la rédaction B.M. et les titres sont ceux du "Peuple" du 1er avril).

(1) LA SITUATION FRANCAISE

- L'un des objectifs du Gouvernement de pouvoir personnel était de surmonter les oppositions à la poursuite de la guerre d'Algérie en vue d'imposer une solution conforme aux intérêts colonialistes du grand capital.
 - il s'agirait aussi d'assurer une domination plus grande des monopoles sur l'Etat.
- Cependant cette politique des monopoles et de Gouvernement personnel se heurte à des difficultés de toutes sortes.
 - les pays socialistes ont considérablement renforcé leur puissance. Les succès qu'ils ont remportés dans le domaine économique et politique, leur progression constante dans cette voie du renforcement font du système socialiste l'élément décisif dans l'évolution de la situation internationale.
 - la crise générale du colonialisme s'est accentuée
 - En ce qui concerne la France, les cadres fixés par l'Etat pour maintenir sa domination par les méthodes néo-colonialistes, opèrent un peu partout.

(2) EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE

- Ce qui se passe aux Etats Unis illustre bien l'aggravation de cette crise générale du capitalisme.
- L'impérialisme américain dont l'emprise sur la France s'est instauré en 1947, cherche à renforcer encore sa domination sur les pays capitalistes.
- Serait grave l'erreur consistant à s'imaginer que l'essor du secteur monopoliste en France se confond avec un renouveau d'indépendance française, même capitaliste, alors que c'est très exactement le contraire qui est vrai.
- ! En luttant pour la défense de ses revendications économiques et sociales, la classe ouvrière ne doit pas oublier de lutter contre la cause de ses difficultés, c'est-à-dire contre les monopoles et leurs priviléges.

(3) LE PAYS ET LES MASSES POPULAIRES SOUS LA DOMINATION DES MONOPOLIES ET DES BANQUES.

• Capitalisme monopoliste d'Etat et pouvoir personnel

- Les grandes entreprises capitalistes ne contrôlent cependant pas la totalité de la vie économique du pays. De nombreuses activités échappent encore à leur emprise directe. Dans l'étape actuelle, le rôle de l'Etat est justement de mettre à leur disposition toutes les ressources de la nation, de pratiquer la politique qui est la plus favorable à leur expansion.

Cela se fait par

- l'utilisation du budget
- l'utilisation des entreprises nationalisées.

la C.G.T. considère que le seul moyen de libérer le pays de la tutelle écrasante de ces grandes féodalités économiques et financières, est de nationaliser les monopoles de fait ou exerçant une pression dominante sur l'économie nationale. ... Encore faut-il en finir complètement avec le système du Gouvernement personnel lui-même ...

(4) NOUVEL APPAUVRISSEMENT DE LA CLASSE OUVRIERE

- L'analyse de l'évolution confirme que le pouvoir gaulliste a tenté d'aggraver le recul des pouvoirs d'achats déjà enregistrés depuis 1957. C'est seulement par ses luttes que la classe ouvrière a pu faire reculer la volonté gaulliste et freiner les conséquences néfastes pour elle, de la politique gouvernementale.

(5) LA LUTTE DE LA CLASSE OUVRIERE INTERVIENT AVEC UNE FORCE TRES GRANDE EN DEpit DES ATTEINTES PORTEES AUX LIBERTES DEMOCRATIQUES ET OUVRIERES

- ... la classe ouvrière n'a pas cessé sa résistance aux attaques dont elle était l'objet.

Nous pouvons considérer que cette fermeté de la classe ouvrière est due, dans une large mesure, à la ferme attitude de la C.G.T. qui, seule, des centrales syndicalistes, se dresse sans équivoques contre le pouvoir personnel et montra aux travailleurs que la seule voie juste était celle du combat.

- En dépit de l'attétisme prôné par la C.F.T.C. et F.O. en ce qui concerne l'action unie pour l'augmentation des salaires et retraites, les luttes organisées à la base par entreprise, par trust, par usine, ont soumis le patronat à un véritable pilonnage revendicatif.

- Ces multiples actions ont fait apparaître une évolution favorable des rapports entre les militants et certaines organisations de la C.G.T. et de Force Ouvrière ; dans le même temps les travailleurs C.F.T.C. ont généralement rejeté les directives de leurs dirigeants nationaux, visant à rompre les accords d'unité et à briser l'action.

- Face aux tentatives du patronat, aidé par les dirigeants de la C.F.T.C. et de FO et des cadres de faire accepter la politique de productivité comme moyen d'améliorer les salaires, les militants de la C.G.T. indiquent les véritables conséquences de cette situation : baisse du pouvoir d'achat, licenciement, détérioration des conditions de vie et de travail.

(6) LA TROMPERIE DE LA COLLABORATION DES CLASSES A L'APPUI DU POUVOIR DES MONOPOLIES

- En présence de propositions concrètes visant à l'association capital-travail dans une entreprise, la C.G.T. tout en participant aux décisions entre patrons et ouvriers abritera le personnel, dénoncera les objectifs du patronat, organisera l'action pour les seules revendications susceptibles d'améliorer la situation des travailleurs.

(7) REVENDICATIONS URGENTES DE LA CLASSE OUVRIERE

(Ici s'insèrent les revendications C.G.T.)

(8) LA GUERRE D'ALGERIE

- La C.G.T. poursuivra inlassablement ses efforts pour rassembler les travailleurs, organiser leur action unie, pour réaliser le front syndical commun à tous les échelons, pour contribuer au développement de l'activité des comités de paix, à la création de nouveaux comités dans les entreprises, à l'action du mouvement de la paix et à l'union de toutes les forces pacifiques dans ce but.

(9) LA LUTTE POUR LA PAIX ET LE DESARMEMENT

- L'existence et la puissance de l'U.R.S.S. et des pays socialistes, la force du mouvement de libération nationale des pays coloniaux, la volonté de paix de la classe ouvrière et des peuples du monde entier permettent de rendre la guerre impossible et d'imposer le désarmement, à condition que les travailleurs et les peuples du monde entier, agissent avec force dans ce but.

- La C.G.T. travaillera à l'union des prolétaires de tous les pays afin d'opposer aux fauteurs de guerre un front ouvrier commun pour la défense de la Paix. L'unité de la classe ouvrière est donc l'élément décisif des changements qui s'imposent.

(10) L'UNITE DE LA CLASSE OUVRIERE, ELEMENT CAPITAL DES CHANGEMENTS QUI S'IMPOSENT

- La C.G.T. n'a cessé de lutter pour l'unification du mouvement syndical et elle poursuivra inlassablement ses efforts dans ce but.
- La C.F.T.C., quant à elle, est opposée par principe à l'unité syndicale.

Elle a été créée par l'Eglise pour des buts que la hiérarchie catholique a ouvertement proclamés et auxquels les propres statuts de la C.F.T.C. se réfèrent : entraîner la classe ouvrière dans la collaboration des classes et maintenir un état de division permanent. C'est pourquoi, elle érige en principe le "pluralisme syndical" que l'Eglise trouve nécessaire pour la classe ouvrière mais non pour les patrons qui sont tous au C.N.P.F. qu'ils soient chrétiens ou athées.

Les grèves de Belgique ont rappelé que si l'Eglise laisse une certaine liberté de manœuvres à ses syndicats dans les périodes ordinaires dès que la lutte devient sérieuse, elle exige d'eux une soumission totale et les dirigeants des syndicats chrétiens n'hésitent pas à s'y plier sans égard pour les intérêts des travailleurs.

- Ce qui donne de l'importance à la C.F.T.C., résulte essentiellement de la division de la C.G.T. Lorsque l'Unité fut reconstituée et que les dirigeants de la C.F.T.C. se tinrent malgré tout en dehors, comme ce fut le cas en 1936 et 1945, leur organisation se trouva ramenée à peu de chose et ne joua aucun rôle.
- L'unité syndicale ne peut résulter de simples discussions au sommet, auxquelles les autres se refusent d'ailleurs.
- Le congrès considère que ne saurait être admise dans la C.G.T. l'organisation de tendances politiques ou autres ce qui serait contraire à la nature d'une organisation sans parti comme doit l'être le syndicat.
- En dépit de l'identité des revendications essentielles et les propositions répétées de la C.G.T., les confédérations FO et C.F.T.C. ainsi que la F.E.N. se sont refusées et se refusent encore à une action commune.
- Tenter d'imposer à la C.G.T. des décisions qui doivent être débattues et prises en commun, tenter de l'écartier de la direction de l'action commune ou tenter même de l'exclure d'une action commune comme le font les dirigeants de F.O.; de la C.F.T.C. et de la F.E.N., c'est enlever toute efficacité et toute réalité à cette action.

(11) UN APPUI CONSIDERABLE POUR LES TRAVAILLEURS DES PAYS CAPITALISTES : L'ESSOR ET LES PROGRES ECONOMIQUES SOCIAUX ET CULTURELS DANS LES PAYS SOCIALISTES.

, L'existence et le renforcement d'un ensemble de pays socialistes influencent de façon décisive notre époque.

C'est un facteur essentiel du maintien de la paix.

C'est aussi une aide aux pays qui conquièrent leur indépendance et une garantie pour la préserver des manigances des impérialistes.

C'est également une aide directe aux travailleurs des pays capitalistes.

La C.G.T. continuera avec plus de force que jamais à manifester sa solidarité envers les pays socialistes, leurs travailleurs et leurs syndicats.

(12) NECESSITE D'ELARGIR ET DE CONSOLIDER ENCORE LES BASES, D'ORGANISATION DE LA C.G.T., DE REFORCER LEUR ACTIVITE DE MASSE

... Il est indispensable que nous apportions une attention toujours plus soutenue à tous les problèmes d'organisation, de recrutement,

... /

d'activité, de fonctionnement des organisations de la C.G.T.

Il faut insuffler partout ce que l'on pourrait appeler un patriotisme de l'organisation de la C.G.T. et en toute circonstance, avoir en vue tout ce qui contribue à développer son influence, sa puissance, sa liaison avec les masses, son activité de masse et ce, notamment dans les entreprises.

INTERVENTIONS

J. BRETEAU, secrétaire général de la Fédération des Métaux.

Celui-ci condamne avec un grande vigueur "de Gaulle, les hommes du "pouvoir et d'autres encore qui nous parlent de planification".

"Ce n'est pas la "planification" qui conduira à un "socialisme démocratique". Toute l'expérience du mouvement ouvrier montre le contraire.

"C'est parce que le socialisme a été instauré qu'il a été possible "de planifier l'économie.

"La planification en régime capitaliste ne peut que pousser à la "concentration industrielle, à la concentration du capital et par conséquent "ne peut qu'être bénéficiaire pour les monopoles et néfaste pour les travailleurs qui verraienr leur situation s'aggraver encore plus".

SINNO, métallurgie Thomson.

L'"Humanité" du 31/5/61 en donne le résumé suivant :

"SINNO apporte l'expérience des luttes menées à la Thomson, en ce "qui concerne l'unité dans l'action. La C.F.T.C. qui dispose là d'une forte "influence, avait d'abord réussi à amener la C.G.T. à restreindre son activité "propre au nom de l'unité.

"Mais, au lieu de s'hypnotiser sur les "ententes au sommet," les "militants de la C.G.T. ont posé les questions devant le personnel, lutté pour "des comités de grève élus, dénoncé sans faiblesse et sans concessions les "thèses et les actes visant à freiner l'action unie à la base".

Marcel MANESSE, secrétaire de la Fédération des Métaux (tribune de discussion dans "Le Peuple", 15 mai.

"La solution, ce n'est pas la soi-disant "planification démocratique" "impossible à réaliser que préconise la C.F.T.C. et qui rejoint au fond ses "préoccupations des monopoles mais l'application d'une autre politique que "celle des monopoles contre qui il est indispensable de dresser toutes les "forces de la classe ouvrière et du peuple".

.../

LABOURDETTE, secrétaire de la Fédération des Métaux (Le Peuple, 15 mai)

Celui-ci rappelle la revendication du congrès de Lille en novembre 1960 :

"Réduction immédiate de la durée du travail, pour le retour aux 40 "heures sans diminution de salaires".

Il constate que la revendication de réduction du temps de travail "est mieux expliquée, davantage précisée qu'avant et mise en avant lors de l'action ; c'est ainsi par exemple que dans le cadre de la journée nationale d'action et de débrayage du 4 mai dernier, elle se trouve en bonne place dans la plateforme revendicative commune des Fédérations C.G.T. et C.F.T.C. mais le plus positif étant qu'à la base, à l'occasion de la journée nationale d'action, cette revendication a été posée en commun par les syndicats et sections syndicales C.G.T., C.F.T.C., F.O., ceci fait la démonstration des possibilités unitaires qui existent pour l'organisation de l'action à la base dans toutes les entreprises".

Quant aux problèmes pratiques

"Il est bien évident que ceux qui faisaient 52 heures devront toucher des taux de salaires horaires plus élevés que ceux qui ne faisaient que 48 heures ...

"Cet écart entre les taux de salaires horaires posera un problème au moment de l'application des 40 heures.

"Mais, pensons-nous, c'est à la direction à le résoudre. Il importe absolument de laisser ce soin aux directions patronales intéressées et sur-tout toutes les questions de ce genre".

Pierre LE BRUN (L'Huma)

Celui-ci manifeste son désaccord sur la question algérienne, la divergence portant sur l'appréciation à l'égard de la politique de de Gaulle.

Sur la question des classes moyennes, Le Brun pense qu'il n'est pas possible de dire que les classes moyennes sont victimes de la politique actuelle comme l'est la classe ouvrière.

Sur le plan économique, il continue à défendre la nécessité d'opposer au type de planification actuel en France.

"Les conceptions d'une planification démocratique de l'économie nationale ... préparée et contrôlée en prenant conseil des syndicats à tous les échelons.

En ce qui concerne l'unité syndicale, il faut "assurer la liberté individuelle et collective d'expression de tous les courants de pensée de la classe ouvrière".

... /

Extrait du discours de clôture de
B. FRACHON

NOS EFFORTS PERSEVERANTS POUR L'UNIFICATION
DU MOUVEMENT SYNDICAL

"Comme nous l'avons toujours proclamé et comme Méon MAUVAIS le rappelait dans son rapport, nous voulons parvenir à l'unité syndicale.

"Là encore, le camarade LE BRUN, dans son intervention n'a pas aidé à la clarification du problème.

"Il a dit : "je suis en désaccord avec la majorité sur les problèmes de l'unité syndicale" et pour expliquer ses désaccords il a ajouté : "je suis pour la démocratie dans les syndicats, je suis pour que tous les travailleurs aient leur place dans le syndicat, je suis pour que tous les problèmes de l'unité soient discutés largement".

"Si Le Brun avait ajouté sur ces points "je suis d'accord avec la majorité", cela aurait été normal. Mais il ne l'a pas fait, laissant supposer que nous n'étions ni pour la démocratie, ni pour des syndicats de masse ouverts à tous, ni pour une large discussion sur tous les problèmes de l'unité.

"Nous ne pouvons pas laisser une telle déclaration sans en relever le caractère insolite et Le Brun qui connaît sur le bout des doigts nos opinions et les résolutions adoptées aurait dû parler des points qui nous divisent sur cette question et que tous les camarades lui ont entendu exposer maintes fois.

"Or, il n'a fait que les estomper. C'est pourquoi une mise au point est nécessaire pour que ne subsiste aucune équivoque.

"Ces désaccords sont :

"1. Que Le Brun considère que pour faire avancer l'unité le moyen principal est la discussion, les controverses, les concessions avec les dirigeants des Centrales syndicales dont nous avons mille exemples qu'ils sont farouchement opposés à l'unité et qui rêvent d'une troisième force d'où seraient exclus les communistes et la C.G.T.

"Nous, nous pensons que la force essentielle est la mise en mouvement des masses ouvrières et des syndiqués.

"2. Le Brun considère que l'unité exige la reconnaissance, l'organisation et le fonctionnement des tendances à l'intérieur du mouvement syndical.

"L'immense majorité de la C.G.T., petites et grandes organisations, considère que l'organisation des tendances est contraire au caractère de masse

... /

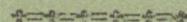
d'une organisation sans parti comme doit l'être le syndicat, qu'elle aboutirait inévitablement à transporter dans le syndicat les discussions des partis, qu'elle serait un obstacle à l'action et une menace permanente de division. Elle s'en tient au contenu de la Charte d'unité adoptée au Congrès de réunification de Toulouse en 1936.

"Cette mise au point était nécessaire parce que dans notre action persévérente et systématique pour l'unité, nous n'avons pas besoin que les adversaires de cette unité puissent chez nous des arguments sur des affirmations qui ne correspondent pas à la réalité.

"Nous poursuivrons nos efforts pour cette unification du mouvement syndical avec la même persévérance et la même certitude du succès.

"Nous pouvons même dire que ceux avec qui nous la ferons en premier sont ceux dont les dirigeants crient le plus contre elle..."

"... Et alors, camarades, les syndiqués de la C.G.T., ceux de FO et d'autres aussi qui sont actuellement dans les syndicats chrétiens réunis enfin dans une même Centrale, célébreront dans la joie et la fraternité les victoires que leur union aura permis de remporter ..."



A PROPOS

DU 51^e CONGRÈS CONFÉDÉRAL C.F.T.C.

Le Congrès Confédéral qui s'est tenu du 1er au 4 juin dans la région parisienne, a prouvé, une fois de plus, le dynamisme et le sérieux de notre mouvement.

Ce Congrès a précisé les orientations de notre action ; d'importantes motions y ont été votées sur l'ensemble des problèmes préoccupant les travailleurs, et une résolution générale précisant nos perspectives nationales et internationales y a été adoptée.

Etant donné que le "Voix des Métaux" de ce mois donne de larges aperçus des travaux du Congrès, et publie un document reproduisant le texte intégral de la résolution générale, nous ne jugeons pas nécessaire de nous y étendre dans ce bulletin.

Nous renvoyons donc nos militants à notre journal "Voix des Métaux" de juin, ainsi que pour ceux qui le reçoivent (ce qui doit être le cas de toute section d'entreprise et de tout syndicat) à "Syndicalisme".

QUELQUES COMMENTAIRES

Le même jargon

Dans les écrits et les déclarations du P.C. et de la C.G.T. l'on retrouve le même jargon : " le pouvoir gaulliste ", " le pouvoir des monopoles ", " le capitalisme monopoliste ", etc....

Les mêmes affirmations :

Le système socialiste

Rapport W. Rochet au P.C. reprenant la déclaration des 81 partis communistes

" La caractéristique essentielle à notre époque, c'est que " le système socialiste mondial devient le facteur décisif de l'évolution humaine ".

Rapport L. Mauvais à la C.G.T.

L'existence et le renforcement d'un ensemble de pays socialistes influencent de façon décisive notre époque ".

La lutte pour la Paix

Rapport W. Rochet (P.C.)

" La guerre peut actuellement être évitée... en effet, " l'Union Soviétique, parce qu'elle est le pays du socialisme, ne brandit pas l'énorme puissance qu'elle possède pour menacer les autres pays.

" Bien au contraire, en coopération étroite avec tous les autres pays du camp socialiste, elle s'appuie sur sa puissance ainsi que sur la volonté de Paix de tous les peuples de la terre..."

" le nouvel et puissant essor du mouvement de libération nationale..

Rapport Mauvais (C.G.T.)

" L'existence et la puissance de l'U.R.S.S. et des pays socialistes, la force du mouvement de libération nationale des pays coloniaux, la volonté de paix de la classe ouvrière et des peuples du monde entier, permettent de rendre la guerre impossible et d'imposer le désarmement".

/....

/ L' Unité /

Rapport W. Rochet (P.C.)

" Toutes ces actions de la classe ouvrière, que les communistes " se sont employés à organiser et à développer, ont été généralement " marquées par l'unité à la base et, souvent aussi, par la conclusion " d'accords d'unité sur le plan départemental entre organisations syndi- " cales de diverses tendances.

" C'est, avant tout, dans les entreprises que l'unité d'action " organisée par la C.G.T. a trouvé son expression.

" Malgré les directives hostiles des directions confédérales FO " et C.F.T.C. l'unité s'est aussi réalisée en maintes occasions à l'é- " chelon local, départemental et parfois national....

Rapport L. Mauvais (C.G.T.)

" En dépit de l'attentisme proné par la C.F.T.C. et F.O. en ce " qui concerne l'action unie.....

" La caractéristique essentielle de ces luttes fut l'unité réa- " lisée pour les préparer et les conduire. Des dizaines d'accords, sur " la base des localités dans 80 départements à l'échelon de Fédérations " Nationales, furent réalisés."

La situation économique

Là aussi l'analyse est la même : anarchie capitaliste, pouvoirs des monopoles.

Ce sont les mêmes exemples qui sont pris : l'automobile, le charbon, le marché commun.

Nos camarades qui ont quelques loisirs pourront continuer ce petit exercice de comparaison.

Même jargon, même analyse de la situation politique, de la si- tuation économique et sociale, de l'unité; mêmes perspectives : le socialisme tel qu'il existe en U.R.S.S. et dans les démocraties popu- laires; tel est ce qui ressort de la comparaison des textes P.C. et C.G.T.

Cela, bien sûr, ne peut surprendre que ceux qui veulent être surpris; simple détail qui confirme, s'il en était besoin, que c'est un membre du Comité Central du Parti Communiste qui a présenté le rap- port général au Congrès du P.C. et à celui de la C.G.T.

NOTES DE LECTURE

STRATEGIE DE LA LUTTE SOCIALE
 (FRANCE 1936 à 1960)
 de F. SELLIER - Editions Ouvrières
 342 pages

Le seul défaut de ce livre est qu'il est cher (19 NF environ), sans doute à cause d'un tirage limité. Et pourtant, il faut espérer que des militants nombreux, à plus forte raison, des secrétaires syndicaux, des délégués, etc... le liront. S'ils n'ont pas les moyens de se le payer, peut-être pourront-ils faire en sorte que la bibliothèque du syndicat, de l'U.D. ou du Comité d'Entreprise, puisse se le procurer ou trouver un libraire qui leur fera une réduction !

En effet, il ne s'agit pas d'un guide du parfait gréviste où chacun trouvera une recette pour son usine mais d'une vaste analyse des éléments d'ensemble qui constituent depuis des années le cadre dans lequel notre action s'inscrit.

Or, si pour notre entreprise, nous avons souvent une connaissance que les patrons eux-mêmes reconnaissent, tel n'est pas toujours le cas de toutes ces choses qu'on pourrait appeler, le rôle de l'Etat dans l'Etablissement des Salaires (voir chapitre II) la Stratégie d'ensemble, Groupement Patronal (voir en particulier le chapitre 4) Stratégie évolutive, selon les forces en présence. Les patrons de 1960 ne sont pas ceux de 1936 en de nombreux domaines.

Mais si une chose est existante, c'est le principe de la toute puissance du patron "dans son usine" et le refus du droit syndical, reconnu pourtant aux Etats-Unis, en Suède, etc....

L'auteur, avec une très grande clarté, a su présenter en 5 parties, des chapitres et des sous chapitres, une analyse minutieuse qui doit pouvoir éclairer notre action quotidienne et ses perspectives.

En outre, on peut dire que cet ouvrage de spécialiste est d'une lecture aisée, et c'est sa grande qualité. Nous pensons que la capacité militante doit être un des objectifs du syndicalisme moderne. C'est pour cela que ce livre doit être lu et qu'on doit s'efforcer de le faire lire.

Pour plus de précisions sur les sujets abordés dans chaque chapitre, voir les détails suivants.

1ère PARTIE - LES CONTRADICTIONS JURIDIQUES DU SYSTEME FRANCAIS

On y aborde la transformation sociale : "les conditions de vie étaient déterminées par l'idée que chaque patron se faisait de ses obligations", "c'est ici qu'on voit intervenir la morale sociale "(p.17) "La nécessité de produire était le principe de toute obligation. La morale des relations humaines s'effaçait devant la "force majeure" du commerce privé" ... (p.18)

/....

Ensuite, F. SELLIER parle des aménagements des rapports sociaux du travail, la transformation de l'entreprise par l'ordre juridique de l'Etat et par la convention.

Au chapitre des principes de conservation sociale : le principe de non révision des conventions (!) "la force majeure," la charge de preuve" etc...

2 ème PARTIE - POUVOIR ETATIQUE ET FORCES SOCIALES

Les limites, l'intervention, l'Etat comme catalyseur, l'expérience du Front Populaire (p.67)

Au total, 90 pages sur l'inflation, l'arbitrage, l'exemple suédois, le taux minimum, la bataille du SMIG, la naissance du budget-type " la politique sociale comme politique économique " etc....

3 ème PARTIE - LES RELATIONS INDUSTRIELLES AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

On y aborde, l'autonomie de l'entreprise, le rejet du droit syndical (p.160) où l'auteur cite le bulletin du militant C.F.T.C. ! ainsi que la médiation, la valeur tactique des accords d'entreprise (p.189) la " parade " des Accords Renault (p.197) etc....

4ème PARTIE - STRATEGIE ET TACTIQUE DE LA NEGOCIATION

On y trouve, en outre, l'analyse de l'attitude patronale devant la négociation collective (p.211), les facteurs objectifs de la propension à négocier (p.223), la propension à la lutte, les conditions tactiques de la négociation (p.276)

L'auteur cite abondamment le propre bulletin de l'U.S.I.M.M. qui est le Groupement patronal concernant la métallurgie.

Il cite également le Congrès Métaux C.F.T.C. On croirait revivre les grandes périodes qui ont marqué la naissance de nouvelles conventions collectives, quelques années après que la liberté des salariés fut rétablie par le Gouvernement.

C'est un chapitre extrêmement précieux pour tout militant.

5ème PARTIE - GREVES ET PAIX SOCIALE (p.291)

Les grèves. Les formes de grèves. L'intervention de l'Etat, etc.....

Et le livre se termine par une conclusion :

LA SOURCE DU DESEQUILIBRE SOCIAL

§-§-§-§-§-

On notera dans ce livre qui peut être, nous l'avons dit, un outil précieux pour les militants, et surtout pour ceux ayant de lourdes responsabilités dans le syndicalisme , plusieurs pages pouvant faciliter les recherches et la compréhension : liste des abréviations, bibliographie, table analytique et table des matières très détaillées.

M. SIMONNIN

" RAISONS D'ETRE ET D'AGIR " (v)

DEUX CONCEPTIONS BOURGEOISES DU MONDE ECONOMICO-SOCIAL

Néo-libéralisme et néo-corporatisme. Deux notions qui qualifient le visage nouveau du capitalisme industriel. Double réponse apportée au double problème que notre époque lui pose : le bonheur matériel des hommes et la paix sociale.

Nous avons traité de ce libéralisme nouveau qui prétend répondre à la situation de pauvreté chez les masses et à l'inégalité excessive des revenus (1). Nous avons ensuite commencé à exposer le néo-corporatisme. Il se présente, avons-nous vu, tolle une formule génératrice d'harmonie sociale, formule d'élimination de la lutte des classes par l'effacement des classes elles-mêmes (2). La première partie étudiait l'origine médiévale du corporatisme ; la seconde, les réalisations contemporaines du corporatisme dans les états nationalistes et fascistes. Nous nous proposons aujourd'hui d'amorcer la critique de cette conception.

c) Le néo-corporatisme : illusion ou hypocrisie ?

Nous ne reviendrons pas sur l'argumentation des tenants actuels du corporatisme.

On croit donc possible une association des groupes sociaux et même une démocratie des groupes, sans remise en cause du régime économique. On veut que disparaîsse la lutte des classes en associant les classes autour d'un intérêt général, tout en maintenant la structure économique capitaliste. On suppose donc des fondements bien superficiels aux conflits du travail et à la lutte des classes elle-même pour que cette pseudo-association les fasse disparaître ! Pseudo-association en effet, car la structure du régime capitaliste demeure, tant en ce qui concerne la propriété de l'entreprise que le pouvoir de décision économique et la structure d'autorité dans l'organisation du travail. Dans ces trois domaines qui sont essentiels, le capital, c'est à dire le groupe qui le détient, est le seul maître décisif.

Tous les organes de consultation imaginables ne peuvent rien devant ce fait de structure ; de même aussi les organes de "concertation" que l'Etat met en place.

On connaît la fortune de ce mot : économie concertée, planification concertée. Fortune justifiée car il exprime bien ce qui existe : les décisions économiques majeures ne sont nullement le fruit réel d'un accord contractuel entre tous les groupes sociaux sous l'égide de l'Etat, mais le fruit d'une rencontre entre la politique économique du patronat et la politique économique de l'Etat, si tant est que ces politiques soient distinctes.

Que se passe-t-il donc en effet ? Il existe plusieurs centres d'élaboration de politique économique. Ils se distinguent selon la nature de leurs motivations. En gros, nous retiendrons celles du patronat, du gouvernement et des syndicats. Une fois élaborées, les diverses politiques économiques se "concertent". Mais ne nous méprenons pas : il y a une différence de nature entre elles. La politique économique du capital se présente comme une volonté, les autres ne sont qu'intentionnelles. S'il n'y a guère d'affinités entre la volonté patronale et les propositions syndicales, il n'en va pas de même en ce qui concerne les rapports entre patronat et gouvernement. Aussi les pouvoirs économiques de l'Etat (réels bien qu'indirects), tel le crédit, la fiscalité, le secteur industriel où il est patron, infléchissent-ils rarement les décisions du secteur privé. Dans cette "concertation" générale, la politique patronale demeure déterminante ; elle ne s'amende que si elle le veut bien.

Il n'y a donc de véritable collaboration sociale entre patrons et salariés que s'il existe une collaboration économique entre le capital et le travail. Mais cette collaboration est rigoureusement impossible. Elle ne peut être qu'illusion ou hypocrisie, car la nature du groupe patronal d'une part, et la nature du groupe salarié d'autre part, impliquent des rapports de contradiction.

La lutte entre les classes sociales, en effet, n'est pas une idéologie destructrice inventée par des esprits déséquilibrés. Elle n'exprime pas non plus un simple conflit entre les intérêts économiques divergents de deux groupes sociaux. Plus profondément, la lutte des classes exprime la nature de la réalité sociale telle que le capitalisme l'établit. Aussi ne peut-elle s'éliminer par la prétendue reconnaissance du groupe du travail au côté du groupe du capital. La lutte des classes tient à la structure proprement capitaliste de l'économie et de l'existence sociale.

Améliorer les relations entre le capital et le travail, c'est trop souvent entériner l'injustice et les carences structurelles de l'économie capitaliste. Pour qu'une collaboration sociale et économique réelle s'instaure entre tous, il faudrait que les travailleurs puissent imposer leur propre système de valeurs dans le cadre de l'entreprise comme dans le cadre général de l'économie.

Car derrière la lutte des classes, il y a un conflit de valeurs. Et le conflit de valeurs implique toujours un conflit entre les fins poursuivies par l'un et par l'autre.

Le but vers lequel tend le capital suppose la suprématie d'une classe, la sienne : suprématie de l'argent et du pouvoir sur la société de travail. La classe du travail, quant à elle, n'admet pas la légitimité de la classe dirigeante. Elle refuse toute domination d'un homme ou d'un groupe étranger à la société de travail et, de ce fait, parasitaire.

Il existe une "philosophie spontanée" de la classe ouvrière à l'égard de l'organisation idéale de la société, et particulièrement de la société économique. Réduite à l'essentiel, on pourrait ainsi l'énoncer :

1. D'une part, les dirigeants de l'économie ne doivent pas former une classe avec ses intérêts et ses objectifs propres, avec son idéologie et ses valeurs particulières. Choisis pour leur compétence technique et leur dévouement à la communauté, ce sont des hommes responsables qui exécutent les décisions prises par tous.

2. D'autre part, la souveraineté ne réside que dans la base. Non pas une souveraineté divisée par le nombre des individus (où l'homme - individu est en fin de compte le seul véritable dépositaire de la souveraineté) et regroupée par addition des voix individuelles : telle la conception individualiste et libérale de la démocratie de tradition bourgeoise, laquelle a triomphé dans le domaine politique. Il s'agit plutôt d'une souveraineté collective de la société de travail, conception dans la ligne de la démocratie sociale de tradition ouvrière et socialiste. Voilà la pensée ouvrière sur la fin de la lutte des classes par l'élimination des classes, à savoir que cette élimination même exige que la possession et la gestion économiques reviennent à la société du travail.

Ainsi bien plus sérieusement que tous les capitalistes en recherche d'une formule néo-corporatiste, nous combattons pour que cesse la lutte des classes. Il ne suffit donc pas que les groupes sociaux soient associés aux divers niveaux de l'élaboration d'un plan de développement. Il faudrait encore que la collégialité des groupes sociaux soit vraiment déterminante et qu'en elle réside l'autorité de décision et la maîtrise réelle de la vie économique. Ceci implique des groupes qui ne soient plus des classes antagonistes, mais des collectivités de nature nouvelle : des groupes fonctionnels effectivement complémentaires. Mais il n'est pas de société sans lutte de classes qui soit possible, répétons-le, là où subsiste une société de classes, expression sociale d'un régime économique de séparation du capital et du travail en deux groupes humains socialement différentiés.

La tradition socialiste du mouvement ouvrier a investi la classe ouvrière du projet immense d'un monde social sans classes. C'est méconnaître non seulement cette tradition, mais encore la substance du mouvement ouvrier actuel que de vouloir le considérer comme un groupe dont la vision sur la totalité sociale se trouverait limitée par la prise en charge d'intérêts fragmentaires. Les mobiles d'action de la classe ouvrière ne relèvent pas d'un intérêt purement économique et de caractère partiel. Si les révolutionnaires se recrutent dans tous les horizons de la société, si des groupes peuvent, à certains moments, sous l'impulsion de personnalités particulièrement fortes, fournir un appoint social de contenu révolutionnaire, il n'existe toutefois qu'une collectivité dont la structure même est révolutionnaire. Le monde ouvrier est cette classe à vocation révolutionnaire, porteur d'un "intérêt général" nouveau capable d'enfanter une société nouvelle.

Certes les travailleurs et leurs élites peuvent renoncer à cette révolution et accepter le régime capitaliste en prenant un comportement de classe qui n'est pas le leur. Mais une telle attitude, en quelque sorte contre-nature, est lourde de conséquences. L'apport ouvrier à la civilisation peut ne pas se faire. Le manque à gagner qui en résulterait pour la société industrielle consisterait essentiellement en des valeurs éthiques d'égalité réelle et de fraternité humaine.

Le régime capitaliste en effet n'est pas à accepter ou à refuser parce qu'il réussit ou parce qu'il ne réussit pas, parce qu'il est efficace ou non dans l'expansion et l'organisation économiques, dans l'élévation du niveau de vie de chacun. Il est à refuser certes déjà au niveau économique car il est structurellement inefficace dans la distribution équitable à tous de l'opulence économique, mais il est surtout à combattre parce que l'existence sociale qui en découle ne correspond pas à la dignité individuelle et collective des hommes. Pourquoi ? Essentiellement parce que le travail n'est qu'un prix parmi d'autres ; le pouvoir est ailleurs. C'est la définition du salariat. Un tel régime libère les tendances oppressives de toute société industrielle : d'où il s'en suit une déshumanisation de l'acte de travail, des conditions inhumaines de travail, un autoritarisme des technocrates. Ce n'est donc pas par hasard que le principal instrument collectif de la révolution sociale soit le monde du travail. Ses structures sociales, et sa conscience collective sont marquées de façon privilégiée par le régime capitaliste : c'est, par excellence, la classe victime et esclave du capital.

Il y a donc incompatibilité totale entre les objectifs d'un syndicalisme révolutionnaire et le corporatisme contemporain. S'affirmant telle une solution de troisième force entre le capitalisme libéral et l'économie planifiée, de type collectiviste, le néo-corporatisme se présente en fait comme une politique nouvelle du capitalisme en vue de régner dans la Paix.

(1) cf. Bulletin du Militant - Février 1961

(2) cf. Bulletin du Militant - Avril 1961